Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 02702.5
Centre d'intérêt: 34

Université du Québec à Chicoutimi (Québec) Module de l'enseignement professionnel.

Concordance entre la formation du secondaire professionnel et l'emploi au Saguenay / Université du Québec à Chicoutimi, [module de l'enseignement professionnel]. -- ; responsables, Khamlay Mounivongs, Lise Dufour, Amadou Cisse. -- Chicoutimi : L'Université, 1981.
89, 7 f. ; 28 cm.

Bibliographie: f. 88.

Cote Dewey: 331.38'09714/U58c Cote LC: HD/6276/.C38

Descripteur(s): *Enquête sur les finissants *Enseignement professionnel *Accès à l'emploi *Marché du travail *Adéquation études-emploi *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Le document commence par situer l'enseignement professionnel secondaire dans le contexte de son évolution historique. Suit la présentation des résultats d'une enquête réalisée auprès de finissants de ce secteur provenant de la région du Saguenay. Il s'agit d'établir le rapport entre la formation et l'emploi du point de vue de l'offre, de connaître le degré de satisfaction des finissants quant à leur emploi et à leur formation, enfin de déterminer comment les diplômés du professionnel se sentent perçus.

L'enquête a eu lieu en 1981 auprès de 1000 finissants du secondaire professionnel de la région du Saguenay des années 1978-1979 et 1979-1980. Un total de 390 réponses a été obtenu au questionnaire (reproduit en annexe) envoyé par la poste. Les données sont présentées sous forme de tableaux de fréquence et reliées entre elles à l'aide du test de "chi carré".

La situation des finissants du secondaire professionnel semble assez critique. Près de la moitié sont sans emploi et 15,8% d'entre eux n'ont eu aucun emploi depuis la fin de leur cours. Le salaire est généralement inférieur à 9000 $ par année et, pour près de la moitié, les emplois ne correspondent pas au domaine de spécialisation. Quoique les emplois soient le plus souvent obtenus par le biais de relations personnelles, il semble que le stage devienne un facteur important pour l'intégration au marché du travail.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02
Financement: Bénéficiaire - Université du Québec à Chicoutimi
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGES
Programme(s) de subvention - PPMEP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270295

CONCORDANCE ENTRE LA FORMATION DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL ET L'EMPLOI AU SAGUENAY

MODULE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Responsables: Khamlay MOUNIVONGS
Lise DUFOUR
Amedou CISSE

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI
juin 1981.

E D U Q 8270295

CONCORDANCE ENTRE LA FORMATION DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL ET L'EMPLOI AU SAGUENAY

Responsables: Khamlay MOUNIVONGS
Lise DUFOUR
Amadou CISSE

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI
juin 1981.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS 1

INTRODUCTION 3

PREMIERE PARTIE

1. Présentation 3
2. Méthodologie 4
3. Objectifs de la recherche 5
4. Objectif général 5
5. Objectifs spécifiques 5
6. Première partie de l'analyse 6
7. Deuxième partie de l'analyse 7

DEUXIEME PARTIE:

CHAPITRE PREMIER 12

1. Evaluation de l'enseignement professionnel.....12
2. Mise en place d'un système d'enseignement professionnel 13
3. Conséquences des réformes scolaires 18
   - 3.1 La clientèle 18
   - 3.2 Les ressources du milieu 19
   - 3.3 Contraintes 20
4. Vers une nouvelle orientation 21
   - 4.1 Les moyens 21
   - 4.2 Les conditions de réalisation 22

CHAPITRE DEUX

Critique du système d'enseignement professionnel

Chapitre premier 30

1. Caractéristiques des répondants 31
2. Interprétation des tableaux 35

Chapitre deux 37

1. Caractéristiques de l'emploi 38

1.0 Antécédents de l'emploi 38
2.0 Situation de l'emploi 41
3.0 Caractéristiques de l'emploi 44
4.0 Conclusion 51

CHAPITRE TROIS

Perception des répondants 53

1.0 Choix de la spécialité 54
2.0 Perception de l'information 58
2.1 Contenu et enseignement 58
2.2 Utilité 62
3.0 Intention de retour aux études 64
4.0 Acceptation du secteur général 66
5.0 Conclusion 67

CHAPITRE QUATRE

Analyse des relations entre certains aspects de la situation des répondants 68

1. Introduction 69
2. Analyse et interprétation 70
3. Conclusion du chapitre 83

CHAPITRE CINQ

Conclusion 84
Bibliographie 88
Annexe I - questionnaire (et lettre) 89

AVANT-PROPOS

L'enseignement secondaire s'est développé au Québec à un rythme accéléré durant les deux dernières décennies. Les écoles secondaires ont élargi leurs cadres et offrent de nouveaux programmes d'études secondaires, essayant de répondre ainsi aux besoins d'une société en pleine mutation.

Selon la Commission Gendron (1973), cet effort déployé par les écoles polyvalentes répondit à la demande sociale et à l'aspect consommation plutôt qu'au besoin de formation d'une main-d'oeuvre qualifiée requise pour le développement économique. Cette situation pouvant engendrer une diminution de confiance du milieu du travail envers la qualité de la formation des diplômés du secondaire et ainsi leur occasionner davantage de difficulté lors de leurs intégration au marché du travail: nous avons voulu évaluer la situation actuelle (1981) d'un des groupes de diplômés, pour ensuite analyser certains aspects qui nous paraîtront les plus appropriés.

Différentes études statistiques nous montrent que les diplômés des écoles secondaires polyvalentes ont de plus en plus de difficulté à se trouver un emploi: la situation du groupe étudié nous permettra de corroborer cette affirmation. Ce sera aussi l'hypothèse qui

nous servira pour vérifier la question suivante: la formation professionnelle au niveau secondaire à Chicoutimi, concorde-t-elle avec l'emploi ? C'est-à-dire:

. le rapport entre la formation et l'emploi, du point de vue de l'offre...

. quel est le degré de satisfaction.

. comment les diplômés du professionnel se sentent-ils perçus ?

Nous nous fixons comme objectif général de vérifier s'il y a concordance entre la formation et l'emploi, dans la région de Chicoutimi. Nous avons l'intention de découvrir certains facteurs déterminants de la situation désavantageuse de nombre de diplômés du professionnel.

INTRODUCTION

I- Présentation:

Le système d'enseignement professionnel secondaire joue un rôle primordial au sein de notre collectivité. Il est un des principaux organes d'adaptation sociale. Il constitue la voie par laquelle le plus grand nombre des jeunes seront acheminés vers le marché du travail et ainsi préparés à la vie en société. La faculté d'adaptation au secteur professionnel est donc un facteur déterminant de l'équilibre du milieu.

Certaines études et critiques nous révèlent un malaise au sein du secteur professionnel. On lui reproche de ne point répondre aux besoins humains des jeunes ainsi qu'aux exigences économiques du milieu.

Nous nous proposons dans ce document de vérifier si une partie des reproches est justifiée et d'essayer de trouver des explications possibles à la situation précaire des ressortissants du secondaire professionnel. Pour ce faire, nous commençons par situer l'enseignement professionnel dans le contexte de son évolution historique qui se caractérise par la courte durée de son existence. Dans un deuxième temps, à l'aide d'une enquête menée auprès de 1,000 finissants du secteur professionnel, dont 390 ont répondu, nous décrivons les caractéristiques des répondants, leur emploi et leur perception face à la formation reçue. Pour quelques variables, nous cherchons

à faire ressortir le lien qui les unissent.

L'interprétation des résultats et les commentaires visent à faire prendre conscience de la réalité vécue par les ressortissants du professionnel au secondaire, en même temps qu'ils visent à noter des éléments clés propres à améliorer leur situation.

2. Méthodologie:

La première partie du document se veut une sythèse de l'évolution du secteur de l'enseignement professionnel secondaire. Les informations qu'on y retrouvent ont été tirées des écrits se rapportant à l'éducation en général ou plus spécifiquement à l'enseignement professionnel.

La deuxième partie se rapporte surtout aux résultats d'une enquête. L'enquête a été réalisée par courrier, auprès de 1,000 ressortissants du secondaire professionnel des années scolaires 1978-79 et 1979-80. L'échantillon a été déterminé à l'intérieur des finissants des écoles de Chicoutimi. Et, pour couvrir tous les thèmes des objectifs de la recherche, le questionnaire comprenait trente-deux questions. (voir copie, annexe 1). Le questionnaire a été testé auprès de 20 répondants avant son utilisation pour l'enquête.

L'analyse des résultats de l'enquête sera effectuée en deux temps. Premièrement, les données seront présentées sous forme de tableaux de fréquence et commentées à partir de ces mêmes tableaux (chapitre I, II, III). Par la suite, ces données seront en partie

reprises au chapitre IV pour être analysées les unes par rapport aux autres. Cela sera fait à l'aide du test de "chi carré".

3. Objectifs:

Lors de la formulation du questionnaire, on a tenu compte des objectifs suivants:

4. Objectif général:

L'objectif général est de vérifier s'il y a une concordance entre la formation au secondaire professionnel et l'emploi à Chicoutimi.

5. Objectifs spécifiques:

i) Etablir le rapport entre la formation et l'emploi du point de vue de l'offre (domaines étude et spécialisation).

ii) Identification des pratiques (moyens utilisés pour trouver un emploi, critères d'embauche, mobilité interprofessionnelle, salaire.

iii) Rechercher les besoins en formation professionnelle des étudiants.

iiii) Identifier les tendances observables entre les diplômés à l'égard de la formation et de l'emploi.

6. Première partie de l'analyse (méthodologie)

Pour fin de l'interprétation des résultats et de présentation des tableaux, nous avons retenu deux chiffres:

1.- N : le nombre absolu des personnes qui présentent un caractère particulier.

2.- % : le pourcentage de fréquence ajustée se rapportant au nombre N.

N.B. - le nombre total de N représente le nombre de personnes qui ont effectivement répondu à la question consernée par le résultat qui est interprété. C'est pourquoi, d'un tableau à l'autre, le nombre des répondants pourra différer du nombre total de l'échantillon.

Le choix de la fréquence absolue et de la fréquence ajustée, pour illustrer les résultats, se justifie de la façon suivante: dans certains cas, la variable étudiée ne se rapportait qu'à des sous-groupes de l'échantillon et, dans les autres circonstances, il est facile d'évaluer le nombre de non répondants en comparant le total N au nombre total de l'échantillon 390.

Exemple: Nous avons au tableau numéro I, les résultats suivants:

LIEU DE FORMATION	CHICOUTIMI	JONQUIERE	AUTRES	TOTAL
N	367	2	11	380
%	96.6	.5	2.9	100 %

N représente le nombre de personnes qui ont étudié, soit à Chicoutimi 367, à Jonquière 2 personnes et dans une autre ville 11 personnes.

Le total nous dit que 380 personnes ont répondu à cette question.

%, le deuxième nombre nous donne le pourcentage de fréquence des personnes qui ont effectivement répondu à la question. Il est établi à partir du total apparaissant au tableau:

$$367/380 = 96.6\%$$

Il ne tient pas compte des non-répondants: 390-380 = 10

7. Deuxième partie de l'analyse (méthodologie)

Au chapitre IV de la deuxième partie, nous essayons de connaître les liens existants entre certains facteurs déterminants de la situation des ressortissants. Celà nous permet d'évaluer dans quelle mesure chacun de ces facteurs agit de manière significative sur la qualité de la situation vécue par les ressortissants du secondaire professionnel. Pour établir cette mesure, nous avons

eu recours au test de "Chi-carré" (x^2)

Explication: Nous ne donnerons pas ici le procédé mathématique complet qui permet d'obtenir le degré de signification du x^2. Nous nous limiterons à dire que, par le moyen de mathématique statistique, on compare les résultats observés aux résultats attendus (théorique). Dans toute situation expérimentale, les fréquences observées diffèrent plus ou moins des fréquences attendues. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure les différences constatées entre les deux fréquences sont compatibles avec ce que peut donner le hasard.

Si les diverses proportions observées expérimentalement s'écartent des proportions attendues (ou théoriques) d'une manière telle qu'on puisse affirmer que le hasard ne produirait ces écarts que rarement, on pourra courir le risque de dire,qu'en l'occurence, les écarts constatés ont de fortes chances de pouvoir être attribués au facteur spécifique dont on cherche à mesurer l'influence.

Le degré de signification sera établi d'après les critères suivants:

- très significatif: P = (.01 à .05)
- significatif : P = (.05 à .10)
- non significatif : P = (0.1 et plus)

N.B. - P = la probabilité attribuée aux x^2 selon son degré de liberté.

Les facteurs mis en relation seront présentés sur des tableaux de fréquences à double entrée. A la suite des tableaux, nous donnerons, dans l'ordre, les valeurs du "chi-carré", du degré de liberté et de la probabilité. Toutefois, pour simplifier le travail, nous ne présenterons que les tableaux dont les facteurs mis en relation démontraient des liens.

Exemple 2:

Tableau no 34: Répartition des répondants d'après leur sexe et leur salaire.

SEXE \ SALAIRE		6999 et moins	7000 à 8999	9000 à 10,999	11,000 à 12,999	13,000 à 14,999	15,000 et plus	TOTAL
HOMME:	N	60	14	13	16	8	3	114
	%	21.2	4.95	4.59	5.65	2.83	1.06	40.28
FEMME:	N	99	31	24	9	1	5	169
	%	34.98	10.95	8.48	3.18	.35	1.77	59.72
TOTAL:	N	159	45	37	25	9	8	283
	%	56.18	15.9	13.07	8.83	3.18	2.83	100 %

(17.12 - 5 - .004) très significatif

N: nous donne le nombre absolu des répondants qui présentent simultanément deux caractéristiques.

Le premier N = 60 nous indique que 60 répondants sont de sexe masculin et qu'ils gagnent moins de $6,999.00.

% = est le pourcentage de fréquence établi à partir du nombre N et du nombre total des répondants qui ont répondu à la question concernant le sexe et à la question sur le salaire.

PREMIERE PARTIE

LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CHAPITRE PREMIER

1. - EVOLUTION DU SYSTEME SCOLAIRE (ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

A l'origine, l'enseignement professionnel n'avait peu de rapport avec ce que nous connaissons aujourd'hui. A l'époque, la croyance populaire voulait qu'un métier ne se transmette que par la pratique seulement "jusqu'en 1911, les métiers existants se transmettaient de père en fils.... C'est en 1911 que des corporations privées se sont chargées de la formation des hommes de métiers, car il n'existait pas d'écoles publiques à cette fin." (1)

Par la suite, en 1926, le gouvernement du Québec légiféra pour fusionner les corporations existantes. La loi porta le titre de: "Loi des écoles techniques ou professionnelles" (2) Elle instituait les écoles de métiers et les écoles techniques. La différence entre les deux écoles portait sur la durée du cours et sur le niveau d'étude pour y accéder.

---

(1) TREMBLAY, Noël, la formation des maîtres en enseignement professionnel, Etude comparative, 1974, p. 6.

(2) TREMBLAY, Noël, la formation des maîtres en enseignement professionnel, Etude comparative, 1974, p. 7.

Au moment où l'enseignement professionnel était du ressort des corporations privées, l'enseignement ou la formation étaient dispensés par des ingénieurs. A partir de 1926, ces derniers ont graduellement été remplacés par des ressortissants des écoles techniques. Ce mouvement fit qu'en 1956 l'enseignement professionnel était presque entièrement assumé par des techniciens qui ne possédaient aucune préparation spécifique pour l'enseignement. Cette situation s'explique par le fait que les écoles techniques et de métiers se trouvaient alors sous la juridiction du Ministère de la jeunesse.

2.- MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Avec la parution du "Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel (Rapport Tremblay en 1962)", on assistera à un effort d'amélioration pour ce secteur entraînant de nombreux changements. En 1965, il y a création des commissions régionales; en 1967, on institue les CEGEPs. Ils sont réunis sous une même autorité, le Ministère de l'éducation. "Les écoles de métiers et les écoles techniques disparurent comme entités pour être intégrées les premières aux écoles secondaires, les deuxièmes aux CEGEPs... Le nouveau système multipliait les métiers et les techniques, passant de soixante-six à plus de cent vingt". (3)

---

(3) TREMBLAY, Noël, La formation des maîtres en enseignement professionnel, Etude comparative, 1974, p. 9.

Nous pouvons déjà entrevoir deux problèmes majeurs que devra résoudre le secteur professionnel: la diversité des disciplines à dispenser face à la difficulté de recruter du personnel qualifié. D'un autre côté, l'explosion démographique d'alors fait gonfler la demande. Pour pallier à la situation, on continue à embaucher des techniciens; par la suite, on leur offre la formation pédagogique s'ils sont intéressés. Il n'y a pas de planification à long terme pour la formation des enseignants.

Malgré sa situation précaire, l'existence du système actuel d'éducation professionnelle remonte au début des années soixante. Nous avons noté que le "Rapport Tremblay" a fortement inspiré les politiques mises en place pour le fonctionnement de ce secteur. Le "Rapport Tremblay" (1) identifie le double but visé par l'enseignement professionnel de la façon suivante:

a) "Il doit d'abord transmettre aux étudiants les techniques propres à la formation de travail à laquelle ils ont choisi de se destiner.

b) "Il doit aussi les préparer à assumer les tâches et les responsabilités qui définissent la condition de vie particulière ordinairement associée à la fonction de travail" (4)

---

(4) Rapport du comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel, Gouvernement du Québec, 1962, p. 32.

Pour aider les organismes dans le choix des contenus de cours et la détermination des objectifs à atteindre, l'étude propose, comme critère de référence, la réalité sociale et économique du milieu de vie.

Par ailleurs, le rapport déplore le manque de communication entre l'école et le monde du travail. Pour remédier à la situation, il préconise d'instaurer des mécanismes de coordination entre les deux secteurs d'activité.

Cette recommandation ne semble pas avoir eu l'impact voulu car, en 1970, on dit: "Les problèmes majeurs de l'époque sont: la sélection et l'orientation des élèves (ii) le placement des diplômés, (iii) leur intégration dans le monde du travail" (5) Cela est vrai si on considère que la formation professionnelle doit avant tout être efficace pour servir les intérêts de la collectivité. Alors, l'éducation professionnelle se préoccupe de produire des manoeuvres spécialisées, là où les besoins sont évidents. Les gens sont considérés comme de simples articles faisant l'objet de l'offre et de la demande.

La réalité vécue de 1968 à 1972 montre que l'éducation professionnelle a mis l'emphase sur une autre vision de la formation.

---

(5) La Situation, la Revue scolaire, octobre 1973, volume XXIV, numéro 2, p. 8.

La citation suivante reflète assez bien la philosophie qui prédominait à cette époque:

"Il ne faut pas que la formation professionnelle, même dans ces degrés les plus humbles, se réduise à un simple dressage. Il importe que le travailleur ait sur son métier une vue aussi large et aussi complète que possible, une vue qui lui permette de saisir la signification de sa tâche personnelle, sa place dans la chaîne, de prendre conscience de sa solidarité avec les autres opérateurs. Dans un monde où la technique est en perpétuelle transformation, l'enseignement technique ne doit pas se limiter à une étroite spécialisation. Il doit, grâce à une culture générale de base, donner aux travailleurs le moyen de s'adapter à des conditions nouvelles de travail... résultant des progrès ... et de l'évolution économique"(6)

En pratique, la question qui se pose est: les enseignants possèdent-ils la formation suffisante pour transmettre en même temps la spécialisation demandée et la culture décrite ci-haut ? Il faut se souvenir que l'enseignement professionnel est assumé en plus grande partie par des techniciens dont la formation se restreint à l'apprentissage d'un métier.

---

(6) RIOUX, Lionel et PONTON, Marcel, Philosophie de l'éducation, textes choisis, 1968, p. 160.

D'un autre côté, la réorganisation du secteur professionnel est noyée par une réforme globale du système scolaire du Québec. Ces réformes font suite aux recommandations du "Rapport Parent".

On assiste alors à la création des polyvalentes et à l'intégration du secteur professionnel au secteur général. Le rapport justifie ainsi cette mesure: "Il nous paraît très important que le cours de métiers soit intégré à l'enseignement secondaire, que les élèves du cours de métiers reçoivent leur formation non spécialisée avec les autres enfants et que les ateliers de métiers servent aux options des élèves de cours secondaires. On évitera ainsi des orientations prématurées et à peu près irréversibles" (7)

Le rapport explique aussi comment il sera possible de "Répondre à la fois aux préoccupations d'ordre pédagogique et à la nécessité dans laquelle la province se trouve d'économiser les ressources: il faut s'efforcer d'implanter des écoles en fonction d'un besoin important de population scolaire. De grandes écoles comportent toutes les installations et tous les services nécessaires à l'application de programmes qui visent à procurer aux élèves une grande diversité d'expérience,

---

(7) Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, décembre 1964, tome II, article 88, p. 58.

coûteront évidemment beaucoup moins cher par élève que les écoles plus petites où l'on trouverait les mêmes installations et services" (8)

Comme nous le savons aujourd'hui, c'est la solution qui a été retenue et qui donne naissance aux polyvalentes. On remarque qu'on vise toujours plus d'ouverture pour le secteur professionnel mais, que devant l'ampleur du bouleversement que subit le système scolaire, la philosophie se perd dans la résolution des problèmes pratiques du moment.

3.0 CONSEQUENCES OU RESULTATS DES REFORMES SCOLAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

La Revue scolaire publie, en 1973, les résultats d'une enquête menée auprès des coordonnateurs de l'enseignement professionnel. On y retrouve une description du secteur professionnel en termes de clientèle scolaire, des ressources du milieu et des contraintes rencontrées.

3.1 LA CLIENTELE

Les facteurs qui motivent l'étudiant à se diriger vers le secteur professionnel sont: i) l'intérêt pour un métier ii) les difficultés de rendement scolaire, iii) le désir d'entrer rapidement sur le marché du travail. Et, les motifs

---

(8) Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, no. 1208, p. 239.

qui empêchent les étudiants du secteur général de s'inscrire aux options du professionnel sont: les préjugés à l'endroit de la formation professionnelle, mais surtout la hantise de s'engager dans une voie sans issue. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de ne retrouver au secteur professionnel que des étudiants dont le dossier académique est relativement faible.

3.2 RESSOURCES DU MILIEU

Le Québec a consenti des sommes appréciables en frais d'équipement et pour une bonne organisation du secteur. "En fait, on investit deux fois plus dans la formation d'un élève à quotient intellectuel inférieur que dans la formation d'un élève à quotient intellectuel normal" (9) Au niveau de l'administration des services, les responsables se plaignent d'un manque de liberté d'action, lorsqu'ils se comparent aux dirigeants de l'éducation permanente. Les deux secteurs utilisent le même équipement, mais ils sont administrés séparément. En ce qui a trait aux enseignants, l'industrie offre de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail aux personnes de métiers hautement spécialisées. Pour les techniciens devenus enseignants, les mécanismes leur permettant de se recycler ne sont pas encore en place.

---

(9) La Revue scolaire, La Situation, octobre 1973, p. 9

3.3 CONTRAINTES

Les contraintes originent des caractéristiques de la clientèle et des ressources du milieu, du désintérêt manifeste des étudiants de quotient intellectuel académique normal à l'égard d'une formation professionnelle, d'une faible préparation des enseignants ainsi que d'une situation de conflit avec l'éducation permanente. Dans les faits, la crainte de s'engager dans une voie sans issue est justifiée puisque: "sur 24,872 finissants au secondaire "V" professionnel, seulement 67 ont pu continuer au collégial"(10) Et, ceux qui travaillent, pour la plupart, leur emploi ne correspond pas à leur formation.

Les autres contraintes proviennent de l'organisation du système. Les programmes sont structurés et sans lien avec le marché du travail. Les critères du choix des options à donner ou à éliminer ne sont pas clairement définis. Le ratio maître/élèves, établit à 1/17, est source de conflits avec les enseignants du secteur général, car la nécessité de former de petits groupes pour l'enseignement des options du professionnel implique une augmentation des groupes du secteur général.

L'enquête conclut que, pour remédier à la situation, il faut établir une meilleure coordination sur le plan régional et

---

(10) La Revue scolaire, La situation, octobre 1973, p. 10.

provincial par la mise en place d'une organisation et d'une direction dynamique pourvues de structures de fonctionnement adéquates. Cette solution étant une étape normale à l'évolution de tout système, nous pourrions dire que les années "1970" ont été marquées par un effort de consolidation du système.

4.0 VERS UNE NOUVELLE ORIENTATION

En terminant, nous verrons vers quelle orientation se dirige le système d'enseignement professionnel à partir d'énoncés de politiques du Ministère.

En septembre 1980, monsieur Jacques-Yvan Morin, alors ministre de l'éducation, "propose une nouvelle politique de formation professionnelle des jeunes au Québec" (11)

Le niveau des préoccupations de ce discours nous laisse supposer, qu'en réalité, le secteur professionnel a atteint un stade d'organisation structurelle supérieure au système de 1970. Ces préoccupations sont d'ordre humanitaire. Les objectifs de la nouvelle politique sont énoncés ainsi:

"Ouvrir aux jeunes de meilleurs débouchés, accroître la motivation des élèves, freiner l'abandon scolaire et favoriser la mobilité professionnelle."(12)

---

(11) PICAREL, Claudine, Informed, novembre 1980, numéro 51, p. 3

(12) IBIDEM

4.1 LES MOYENS

Pour atteindre ces objectifs, on propose d'assouplir et de décloisonner le système scolaire: en repensant certaines exigences scolaires pour tenir compte davantage de l'orientation poursuivie par l'individu, la formation devra être plus polyvalente afin de permettre à l'individu de réorienter sa vie professionnelle si nécessaire.

Pour accroître la motivation et freiner les abandons, on propose que chacun des acquis de l'étudiant soit reconnu officiellement. Pour les femmes, on offre de prendre des mesures afin de les inciter à élargir leur éventail de choix.

4.2 CONDITIONS DE REALISATION

Toutes les démarches pour effectuer les changements proposés devront être subordonnées à la concertation et à la participation de chacun des organismes concernés, tant du monde de l'éducation que du monde du travail.

La réalisation des objectifs entraînera nécessairement des modifications importantes à la fonction et à la responsabilité des formateurs. Alors, le Ministère entend apporter son soutien à la mise en place des mécanismes les plus adéquats pour améliorer la compétence des maîtres de la formation professionnelle.

CHAPITRE DEUX

CRITIQUE DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

1. CRITIQUE DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'histoire relativement jeune de l'enseignement professionnel nous montre un système en changement perpétuel. Il ne peut en être autrement car il doit s'ajuster à l'évolution rapide de la société en même temps qu'il se construit lui-même.

Selon l'Association provinciale des commissions de formation professionnelle, la formation professionnelle fait figure d'enfant pauvre dans le système d'éducation au Québec. On a le goût de n'adresser qu'un seul reproche au système actuel: c'est celui d'être coupé des réalités sociales et des besoins du marché du travail.(13)

On peut dire que le système actuel d'éducation est conçu en fonction des quelques privilégiés qui poursuivent des études à long terme alors que la très forte majorité, 80% des élèves, ne poursuivent pas leurs études au delà du niveau secondaire, soit:

. qu'ils abandonnent leurs études en cours de route;

. qu'ils décident, à la fin d'un cours secondaire général, d'entrer sur le marché du travail plutôt que de poursuivre leurs études collégiales;

. ou enfin qu'ils aient opté pour une formation professionnelle se terminant en secondaire IV ou V.

---

(13) A.P.C.F.P., Les partenaires sociaux s'engagent, colloque 1980, p. 7.

Donc, 80% de ces jeunes se retrouvent dans ce groupe (la Commission Parent avait prévu sensiblement cette proportion: 70% à l'enseignement professionnnel et 30% à l'enseignement général). 80% des jeunes qui seront plongés dans le marché du travail sans préparation adéquate. Ce jugement est partagé à peu près sans exception par tous les spécialistes et les observateurs de la scène de l'Education.

Ce divorce entre le monde du travail et celui de la formation professionnelle se poursuit tant au niveau collégial.

Le présent système de formation professionnelle est mal adapté aux réalités sociales et produit des résultats décevants:

. 30% seulement des étudiants qui finissent un secondaire professionnel, court ou long, ou un CEGEP technique, vont trouver un emploi dans leur métier;

. le taux de chômage pour la catégorie 14/25 ans oscille entre 15 et 20%.

Ces considérations ne laissent qu'un choix: faire évoluer notre conception de la formation professionnelle et l'adapter rapidement aux réalités sociales.

Toutes les études entreprises dans le domaine ont réclamé des données sur les prévisions d'emploi et sur l'évolution du marché

du travail. Le bilan à ce jour des progrès accomplis en ce sens n'a rien de réjouissant. Ces renseignements constituent pourtant le principal outil de décision lorsqu'il s'agit de déterminer un contenu de session de recyclage ou de spécialisation, d'orienter l'élève dans le choix d'un métier et, à plus long terme, pour planifier les contenus de formation technique. Quoique les attentes peuvent différer suivant la taille de l'entreprise et l'ampleur de l'organisation, on peut, en général, prétendre que le chef d'entreprise s'attend à ce que le système fournisse des travailleurs équipés d'une formation de base adéquate. Cela voudrait dire que le système a pour mission de former un être humain, un travailleur et un citoyen responsable, capable idéalement de fonctionner de manière autonome et de gagner sa vie. Le système doit procurer la maîtrise des habiletés de base pour exercer un métier, une technique ou une profession. Le système doit enfin présenter une structure suffisamment souple pour permettre le transfert d'une discipline à l'autre et le recyclage des travailleurs en fonction des goûts personnels ou de l'évolution du marché du travail.

Selon madame Gisèle Cartier, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, la formation professionnelle doit, en même temps, être assez large et assez critique pour permettre

au travailleur de retourner sur le marché du travail avec des possibilités d'agir sur le changement et, par la suite, au niveau du travail: c'est ce que la formation doit leur permettre. Donc, il faut qu'elle soit suffisamment large pour permettre aux travailleurs d'avoir un certain choix et, par la suite, une certaine indépendance et de ne pas, à cause d'une formation trop étroite, être exclusive à un employeur, à une usine, à un genre de travail. Beaucoup l'on dit depuis un certain nombre d'années: à cause des multiples changements survenus dans le monde du travail, il n'y a pas un individu qui peut prétendre qu'il va passer toute sa vie dans le même genre de travail. Dans quelques années, la moyenne dans une vie sera de trois genres d'emploi; les travailleurs ou les finissants ne doivent pas servir de bouc émissaire, c'est-à-dire qu'à chaque fois ce sont eux qui sont pris à se retrouver sans travail, en chômage ou doivent faire face à la nécessité de se recycler.

Donc, l'enseignement professionnel doit être axé sur les réalités concrètes, de telle sorte que l'on n'ait pas à refaire le travail quelques années plus tard parce que la formation qui aurait été donnée n'aurait pas été suffisante.

De plus, de par la place qu'il occupe, l'enseignement professionnel est davantage traversé par les contradictions du système capitaliste. Les implications d'une division de plus en

plus grande du travail sur la formation professionnelle, quoique évidentes, sont encore méconnues, faute d'une connaissance adéquate de la réalité formation/emploi. Toute la difficulté dans l'organisation de l'enseignement professionnel réside dans la nécessité d'ajuster cet enseignement aux exigences du marché du travail, mais en évitant d'asservir l'éducation aux seuls intérêts de l'entreprise et du patronat.(14) L'enseignement professionnel doit être en étroite relation avec l'industrie beaucoup plus que tout autre enseignement. Il est dépendant des contraintes économiques et doit donc se modifier en fonction même des transformations qui marquent à la fois l'organisation des entreprises et la structure des rapports de force entre ouvrier et patron.

---

(14) FOURNIER, Marcel, Entre l'école et l'usine, 1980, p. 10

DEUXIEME PARTIE

RESULTATS D'ENQUETE

CHAPITRE PREMIER

CARACTERISTIQUES DES REPONDANTS

1. CARACTERISTIQUES DES REPONDANTS

Les neuf tableaux suivants nous permettent de cerner les principales caractétistiques des répondants. Ces tableaux sont dressés à partir de la compilation des réponses aux questions numéros 6, 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 8 du questionnaire d'enquête.

Les tableaux nous indiquent la variable étudiée et nous donne la fréquence ajustée des caractères d'une variable en fonction du nombre de répondants qui ont effectivement répondu à la question. C'est pourquoi le total des répondants diffère du nombre total de répondants de l'échantillon.

TABLEAU NO 1

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU LIEU DE FORMATION

LIEU DE FORMATION	CHICOUTIMI	JONQUIERE	AUTRES	TOTAL
N	367	2	11	380
% f.a.	96.6	.5	2.9	100 %

TABLEAU NO 2

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DE L'AGE

AGE	16-17	18-19	20-21	22 & plus	TOTAL
N	28	207	128	21	384
% f.a.	7.3	53.9	33.3	5.5	100 %

TABLEAU NO 3

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU SEXE

SEXE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
N	150	236	386
% f.a.	38.9	61.1	100 %

TABLEAU NO 4

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DE L'ANNEE DE FIN D'ETUDE

ANNEE TERMINALE	1978	1979	1980	TOTAL
N	31	138	198	367
%	8.4	37.6	54	100 %

TABLEAU NO 5

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITE

NOMBRE D'ANNEES	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	TOTAL
N	2	3	265	97	367
%	.5	.8	72.2	26.4	100 %

TABLEAU NO 6

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU TYPE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

TYPE DE FORMATION	Professionnel court	Professionnel long	Autres domaines	TOTAL
N	83	248	43	374
%	22.2	66.3	11.5	100 %

TABLEAU NO 7

REPARTITION DES REPONDANTS SANS TRAVAIL D'APRES LEUR OCCUPATION ACTUELLE

OCCUPATION	Etudie	reste à la maison	chômage	étude à temps partiel	autres	TOTAL
N	60	67	49	5	15	196
%	30.6	34.2	25.0	2.6	7.7	100 %

TABLEAU NO 8

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITE DU PERE

SCOLARITE DU PERE	1 à 4 ans	5 à 7 ans	8 à 9 ans	10 à 12 ans	13 à 15 ans	16 ans & plus	TOTAL
N	42	150	19	55	63	35	321
%	11.5	41.2	5.2	15.1	17.3	9.5	100 %

TABLEAU NO 9

REPARTITION DES REPONDANTS EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITE DE LA MERE

SCOLARITE DE LA MERE	1 à 4 ans	5 à 7 ans	8 à 9 ans	10 à 12 ans	13 à 15 ans	16 ans & plus	TOTAL
N	18	169	17	62	69	30	365
%	4.9	46.3	4.7	17	18.9	8.1	100 %

2 - INTERPRETATION DES TABLEAUX

Le premier tableau confirme que notre échantillon était presque entièrement constitué par des personnes ayant reçu leur formation dans une école secondaire de Chicoutimi (96.6% cf. T # 1).

Dans l'ensemble, les répondants ont de 18 à 21 ans, soit 87.2% (53.9 + 33.3, cf. T # 2). Il y a 22.2% plus de filles que de garçons (61.1 - 38.9, cf. T. # 3). Cette situation peut être expliquée soit par le fait que notre échantillon ait été choisi au hasard, soit en émettant l'hypothèse que les filles acceptent plus facilement de répondre aux enquêtes.

Au moment de l'enquête, une grande partie des répondants se trouvait sur le marché du travail depuis huit mois seulement, puisque dans 54% des cas (cf. T # 4) leur année terminale de formation est 1980. Dans une proportion de 98.6% (72.2 + 26.4, cf. T # 5), les répondants ont atteint au moins 12 ans de scolarité et la plupart ont reçu une formation de type professionnel long, soit 66.3% (cf. T # 5).

L'occupation des répondants sans travail nous permet de croire qu'un certain nombre d'entre eux ne se destinait pas à l'emploi: soit parce qu'ils poursuivaient des études à temps plein (30.6%), soit parce qu'ils désiraient rester au foyer (34.2%) (cf. T # 7). Par rapport au total des répondants de l'échantillon, on a donc 32.5% des cas qui ne se destinent pas à l'emploi dans l'immédiat.

Finalement, par les tableaux 8 et 9, nous pouvons constater que les ressortissants du secteur professionnel sont issus de milieux plus ou moins scolarisés. Ceci est une tendance historique qui semble se maintenir.

Le niveau de scolarisation des parents se situe à 7 ans et moins de scolarité, c'est-à-dire 52.7% des pères (cf. % # 8: 11.5 +41.2) et 51.2% des mères (cf. % # 9: 4.9 + 46.3).

En fait, nous constatons que le niveau de scolarité des parents n'excède pas 12 ans, dans environ 70% des cas. Il est à noter que près de 30% des parents, qui sont les plus scolarisés (13 ans et plus), acceptent que leurs enfants fassent un cours professionnel; cela peut devenir un élément significatif par rapport à l'évolution de la clientèle du secteur.

CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

1. CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

Pour raison de commodité, cette partie de l'analyse sera présentée différemment; l'interprétation des tableaux suivra immédiatement chaque tableau. Les informations inscrites aux tableaux proviennent des réponses aux questions: 17, 18, 9, 12, 13, 7, 20, 21, 19, 30 et 22.

1.0 ANTECEDENTS DE L'EMPLOI

TABLEAU NO 10

Répartition des répondants en fonction de la source d'information sur les possibilités de leur emploi.

SOURCES D'INFORMATION	1 Journaux	2 Centre de main-d'oeuvre	3 Ami	4 Professeur	5 Famille	6 Stage	7 Autres	TOTAL
N	11	39	62	33	68	65	34	312
%	3.5	12.5	19.9	10.6	21.8	20.8	10.9	100%

Nous avons demandé aux répondants de nous dire quelle était la source d'information relative à la découverte de leur emploi. Les réponses nous indiquent que le Centre de main-d'oeuvre n'est mentionné que

dans 12.5% des cas; le stage semble devenir un facteur d'intégration au marché du travail dans une proportion de 21.8%.

En regroupant les sources d'information 3, 4, 5, sous l'appellation "Connaissance", on obtient 52.3% des répondants qui ont été informés de l'existence de leur emploi par une connaissance. Ce résultat viendrait confirmer un diction populaire selon lequel "le facteur le plus important d'obtention d'emploi serait d'avoir une "connection"".

TABLEAU NO 11

Répartition des répondants en fonction des démarches faites pour obtenir un emploi.

DEMARCHES	Application au hasard	Demande personnelle au lieu du stage	Demande personnelle au hasard	Participation à un concours	Autres	TOTAL
N	56	76	79	22	62	295
%	19	25.8	26.8	7.5	21.0	100%

Afin d'obtenir un emploi, les répondants optent surtout pour deux types de démarche: soit qu'ils se présentent personnellement à tout hasard au lieu même de l'employeur éventuel (26.8%), ou encore ils retournent faire application au lieu du stage (25.8%).

Le plus souvent, c'est l'application au hasard, sous ses deux formes, qui est utilisée dans 45.8% des cas (19 + 26.8). Il ne semble pas que les ressortissants du secondaire professionnel aient pris l'habitude de participer à des concours d'offre d'emploi (7.5%).

Remarque: Les résultats du tableau # 11 peuvent être quelque peu faussés parce que la compilation informatique en retenait qu'une réponse. Il aurait fallu prévoir les possibilités de plus d'une sorte de démarche.

2.0 SITUATION DE L'EMPLOI

TABLEAU NO 12

Répartition des répondants en fonction du travail actuel.

TRAVAIL	OUI	NON	TOTAL
N	190	188	378
%	50.3	49.7	100%

La répartition des répondants, en fonction du fait qu'ils aient ou non un emploi, nous montre un taux de sans travail de 49.7%.

Ce taux est plus élevé que les taux de chômage qui sont habituellement annoncés pour les jeunes (20 à 29%).

TABLEAU NO 13

Répartition des répondants en fonction d'un travail antérieur.

TRAVAIL ANTERIEUR	OUI	NON	TOTAL
N	141	62	203
%	69.5	30.5	100%

Ce tableau nous sert surtout pour connaître le taux des répondants qui n'ont occupé aucun emploi depuis la fin de leurs études.

On obtient un taux de 15.8% par rapport au nombre total des répondants de l'échantillon (62 / 390 = 15.8%). Ce taux est plus significatif que celui du tableau (30.5%) parce que la question ne s'adressait qu'aux personnes sans travail.

TABLEAU NO 14

Répartition des répondants en fonction de la durée des emplois.

DUREE	Moins de 6 mois	7 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans et plus	TOTAL
N	104	48	19	6	9	186
%	55.9	25.8	10.2	3.2	4.8	100%

On constate un taux de 55.9% pour la durée de 6 mois et moins, et 25.8% pour une durée entre 7 mois et 1 an; donc 81.7% des répondants qui travaillent ou qui ont travaillé, la durée de leur emploi est de moins d'un an. On peut considérer cette durée comme normale puisque la plupart des répondants avaient terminé leurs études en juin 1980 et n'étaient sur le marché du travail que depuis huit mois au moment de l'enquête.

3.0 CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

TABLEAU NO 15

Répartition des répondants en fonction du lieu de travail.

LIEU DE TRAVAIL	CHICOUTIMI	JONQUIERE	ALMA	LA BAIE	ST-FELICIEN	ROBERVAL	AUTRES	TOTAL
N	182	14	8	27	3	3	84	321
%	56.7	4.4	2.5	8.4	.9	.9	26.2	100%

Nous avons établi, au chapitre I, que les répondants avaient reçu leur formation à Chicoutimi. Ce dernier tableau nous montre que la majorité a obtenu un emploi dans la même ville (56.7). Par contre, 43.3% des répondants ont dû accepter un travail dans une autre ville ou une autre région (100% - 56.7).

On peut émettre les hypothèses que les besoins du marché du travail à Chicoutimi ne suffisent pas pour absorber l'offre des ressortissants du secteur professionnel du secondaire ou que le type de formation donné ne correspond pas aux besoins du marché.

TABLEAU NO 16

Répartition des répondants d'après le nombre d'emplois occupés.

CHANGEMENT	Moins de trois fois	4 à 5 fois	6 à 7 fois	7 fois et plus	TOTAL
N	248	23	1		272
%	91.2	8.5	.4		100%

Les taux de changement d'emploi obtenus ici sont plus ou moins utiles. Parce que nous savons que les répondants n'étaient sur le marché du travail que depuis huit mois, donc il est peu probable qu'ils aient eu à changer d'emploi plus de trois fois.

TABLEAU NO 17

Répartition des répondants d'après le salaire gagné.

SALAIRE	6,999 et moins	7,000 à 8,999	9,000 à 10,999	11,000 à 12,999	13,000 à 14,999	15,000 et plus	TOTAL
N	159	45	37	25	9	8	283
%	6.2	15.9	13.1	8.8	3.2	2.8	100%

La première classe de salaire a été fixée d'après les normes gouvernementales du salaire minimum en 1980-81. La répartition des répondants, d'après le salaire gagné, nous indique un taux de 56.2% au niveau de la première classe, donc une majorité des répondants sont rémunérés au taux du salaire minimum.

En regroupant les deux premières classes, on obtient une concentration de 72.1% des répondants qui gagnent moins de $ 9,000.00.

TABLEAU NO 18

Répartition des répondants en fonction de la correspondance de la formation et de l'emploi.

CORRES-PONDANCE	OUI	NON	TOTAL
N	148	131	279
%	53	47	100%

Le tableau "18" nous révèle qu'il y a 47% des ressortissants du secondaire professionnel qui n'ont pas obtenu d'emploi dans leur domaine de spécialisation.

La question qui se pose, devant un taux aussi élevé est: l'orientation des étudiants ne devrait-elle pas se faire selon les possibilités d'emploi ?

TABLEAU NO 19

Répartition des répondants d'après les causes de changement d'emploi.

CAUSES	Sans travail	Insatisfaction de l'employeur	Insatisfaction du travailleur	Travail ne correspond pas à la formation	Autres	TOTAL
N	105	13	17	24	66	225
%	46.7	5.8	7.6	10.7	29.3	100%

La principale cause de changement d'emploi est le fait de se retrouver sans travail (46.7%). On peut attribuer la situation au contexte économique.

En rapport à la question soulevée par le tableau numéro 18, on s'aperçoit que la non correspondance entre l'emploi et le domaine de la formation est une cause de changement d'emploi dans 10.7% des cas.

TABLEAU NO 20

Répartition des répondants en fonction de l'utilité de leur formation dans l'accomplissement de leur travail.

UTILITE	Pas du tout	un peu	assez	beaucoup	TOTAL
N	65	69	73	102	309
%	21.0	22.3	23.6	33.0	100%

Un peu plus de la moitié des répondants (56.6%) reconnaissent l'utilité de leur formation dans l'accomplissement de leur travail. Mais 43.3% (21.0 + 22.3) des répondants ne lui accordent que peu ou pas d'utilité.

En comparant ce pourcentage à celui des gens qui ne travaillent pas dans leur spécialisation (47% cf. T # 18), on remarque que les deux pourcentages ne diffèrent que de 4%.

TABLEAU NO 21

Répartition des répondants d'après leur perception de la satisfaction de leur employeur.

Satisfaction de l'employeur	pas du tout	peu	assez	très satisfaisant	TOTAL
N		6	95	169	270
%		2.2	35.2	62.6	100%

Les résultats du tableau "19" nous laissent croire que, dans l'ensemble, les répondants jugent qu'ils fournissent un rendement qui satisfait leur employeur.

4. CONCLUSION

Cette partie de l'analyse nous apprend que le stage semble devenir un facteur important pour l'intégration au marché du travail. Cependant, les emplois sont le plus souvent obtenus par l'intermédiaire de connaissances.

La situation des ressortissants du secondaire professionnel, du point de vue travail, peut être qualifiée de critique. Près de la moitié sont sans emploi et 15.8% d'entre eux n'ont eu aucun emploi depuis la fin de leur cours. La rémunération des emplois se situe à $9,000.00 et moins. Les emplois ne correspondent pas au domaine de spécialisation pour près de la moitié des emplois.

Ces constatations nous amènent à nous demander s'il ne serait pas préférable de coordonner le choix des options à donner avec les besoins futur du marché du travail par un processus de contingentement.

CHAPITRE III

PERCEPTION DES REPONDANTS AUX DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR FORMATION

PERCEPTION DES REPONDANTS AUX DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR FORMATION

L'idée que les ressortissants du secondaire se font au sujet de leur formation nous est donnée par les réponses aux questions 15, 14, 23, 24, 25, 29 27, 26, 16, 31, 32, 28.

Les résultats qui apparaissent aux tableaux suivants sont compilés de la même manière qu'aux chapitres précédents.

1.0 CHOIX DE LA SPECIALITE

TABLEAU NO 22

Répartition des répondants en fonction de la confiance qu'ils avaient en l'utilité de leur formation lors de leur orientation.

UTILITE	Aucune	plus ou moins	utile	très utile	TOTAL
N	16	36	159	159	370
%	4.3	9.7	43.0	43.3	100%

En réunissant les deux groupes 3 et 4, on obtient 86% des répondants qui considéraient que leur formation leur serait utile. Donc, en se dirigeant vers une spécialité, l'étudiant est motivé au moins par la confiance qu'il accorde à l'utilité de sa formation. La situation actuelle des ressortissants du secondaire ne contribuera-t-elle pas à faire disparaître cet élément de confiance chez ceux qui débutent leur formation professionnelle ?

TABLEAU NO 23

La répartition des répondants, d'après le type aide reçue lors du choix de la spécialisation.

TYPE D'AIDE	Aucune	orientateur	père	mère	autres	TOTAL
N	327	16	4	9	11	362
%	89	4.4	1.1	2.5	3.0	100%

La répartition des répondants, d'après le type d'aide reçue lors du choix de la spécialité, nous montre que presque tous les répondants (89%) ont fait un choix personnel, sans influence externe.

Cela nous laisse supposer qu'il n'existe pas, dans les écoles, des mesures qui visent à inciter l'étudiant à choisir les options qui présentent le plus d'ouverture sur le marché du travail. Par contre, l'étudiant peut avoir subi une influence plus ou moins directe sans pour autant la percevoir ou vouloir l'admettre. C'est pourquoi toute interprétation des résultats du tableau numéro "23" nous semble subjective.

TABLEAU NO 24

Répartition des répondants en fonction du motif du choix de la spécialité.

MOTIFS	Métier du père	Métier d'une connaissance	Information d'un orienteur	Courte durée du cours	Les possibilités d'emploi	possibilités de bons salaires	hasard	autres	TOTAL
N	8	78	24	40	92	16	36	63	357
%	2.2	21.8	6.7	11.2	25.8	4.5	10.1	17.6	100%

Le motif le plus important, pour le choix d'une spécialité, semble être les possibilités d'emploi (25.8%). Cela concorde avec le résultat du tableau 22 où les répondants accordaient un facteur d'utilité à leur formation.

Le fait d'être familiarisé à un métier semble aussi être un motif important pour près du quart des répondants (2.2% + 21.8: 24%). En qualifiant les motifs des classes , nos 1, 2, 3, 5 et 6, de positifs, on retrouve 61% des répondants qui paraissent intéressés par leur formation. Ils constituent des éléments valorisants pour le secteur. Par contre, il y a un groupe non négligeable de répondants (21.3%) - classes 4 et 7: 11.2% + 10.1% - qui se dirigent au secteur professionnel sans intérêts apparents. Le système scolaire devrait-il les identifier pour évaluer leur influence tant sur les étudiants que sur l'image du secteur professionnel ?

Est-ce que ces éléments sont perçus comme motivables par le secteur ?

Un effort d'attention porté à ce groupe devrait probablement aider à revaloriser l'enseignement professionnel.

2.0 PERCEPTION DE LEUR FORMATION PROFESSIONNELLE PAR LES RESSORTISSANTS DU SECTEUR

2.1 Contenu et enseignement

TABLEAU NO 25

La répartition des répondants d'après la satisfaction de la durée du temps de pratique pendant leur formation.

Durée du temps pratique	trop court	assez court	long	très long	TOTAL
N	154	146	46	11	357
%	43.1	40.9	12.9	3.1	100%

En général, les répondants trouvent que le temps de formation pratique est court (43.1 + 40.9 : 84%).

Il serait utile de connaître pour quelles raisons l'on perçoit la formation pratique de cette façon: la formation serait-elle incomplète, inadéquate ou insuffisante ?

TABLEAU NO 26

Répartition des répondants en fonction de la correspondance de la formation en atelier avec le travail effectué.

Correspondance	Pas du tout	peu	assez	beaucoup	TOTAL
N	39	76	116	46	277
%	14.1	27.4	41.9	16.6	100%

Il ressort de ce tableau que 41.5% (14.1+27.4) des répondants trouvent que la formation pratique ne correspond pas aux techniques utilisées dans leur milieu de travail.

Nous serions portés à déduire qu'il existe un manque de coordination entre le secteur de l'éducation et le marché du travail.

Par contre, nous avons découvert, par le tableau précédent, que les ressortissants du secondaire estimaient que la durée de leur formation pratique était courte. Alors, il est possible que le peu de correspondance entre la formation et la pratique provienne du fait que le diplômé du secondaire ne possède pas assez ses techniques pour faire le lien entre ce qu'il a appris et ce qu'il doit mettre en pratique.

TABLEAU NO 27

Répartition des répondants d'après leur perception des techniques enseignées en rapport avec les techniques utilisées dans la pratique.

Techniques à jour	OUI	NON	TOTAL
N	202	114	316
%	63.9	36.1	100%

Le tableau no 27 nous indique que dans 63.9% des cas les répondants estiment que l'enseignement reçu est à jour, par rapport à la technologie utilisée, et 36.1% sont d'avis contraire.

L'explication la plus simple que nous pourrions donner à cette contradiction est que certaines spécialités doivent se tenir à jour et d'autres non. Pour plus de précision, il faudrait poser la question en spécifiant les secteurs d'activités.

TABLEAU NO 28

Répartition des répondants d'après leur perception de la compétence des enseignants.

Compétence des professeurs	très peu compétents	peu compétents	assez compétents	compé-tents	très compétents	TOTAL
N	9	22	76	163	101	381
%	2.4	5.9	20.5	43.9	27.2	100%

On s'aperçoit ici que les enseignants sont assez bien perçus par les répondants; on les qualifie de compétents dans 91.6% des cas (20.5+43.9 +27.2).

Donc, s'il y a un problème de non confiance au niveau du secteur professionnel, les ressortissants de ce secteur ne l'attribuent pas à leurs professeurs.

2.2 UTILITE

TABLEAU NO 29

Répartition des répondants d'après leur perception de l'utilité de la formation académique.

Utilité de la formation académique	très peu utile	peu utile	assez utile	utile	très utile	TOTAL
N	29	45	86	112	105	377
%	7.7	11.9	22.8	29.7	27.9	100%

La répartition des répondants, d'après leur perception de l'utilité de la formation académique, nous montre que son utilité est reconnue par l'ensemble des répondants, soit 80.4% (22.8+29.7+27.9). On reproche souvent aux étudiants de ce secteur d'avoir de faibles dossiers académiques. Pourtant, ces résultats nous prouvent qu'ils ont conscience de l'utilité des matières académiques, alors qu'il devrait exister un moyen d'améliorer cette situation par un enseignement plus adapté à leurs intérêts.

TABLEAU NO 30

Répartition des répondants d'après le fait qu'ils considèrent la formation comme un facteur de facilitation pour l'obtention d'un emploi.

Facteur de facilitation	très difficilement	difficilement	facilement	très facilement	TOTAL
N	86	87	104	47	324
%	26.5	26.9	32.1	14.5	100%

Nous avons vu qu'au moment du choix de sa spécialité, l'étudiant espérait que sa formation lui serait utile. Ici, on se rend compte que seulement 46.6% des répondants considèrent leur formation comme un facteur de facilitation à l'emploi.

Les commentaires recueillis à la suite du questionnaire mettent en évidence le désarroi ressenti par les ressortissants après leur prise de conscience de leur situation face à l'emploi.

3.0 INTENTION DE RETOUR AUX ETUDES

TABLEAU NO 31

Répartition des répondants d'après leur intention de retour aux études.

Intention de retour aux études	OUI	NON	TOTAL
N	154	146	300
%	51.3	48.7	100%

La répartition, d'après leur intention de retour aux études, est conforme à la tendance actuelle. C'est-à-dire que l'idée de l'éducation permanente fait son chemin.

Une bonne partie (51.3%) des ressortissants ne perçoivent pas leur formation comme étape terminale; ils envisagent de parfaire leurs connaissances dans un avenir plus ou moins rapproché.

TABLEAU NO 32

Répartition des répondants d'après leur intention de perfectionnement dans leur domaine de spécialisation.

Domaine de spécialisation	Même domaine	Autres domaines	TOTAL
N	69	103	172
%	40.1	59.9	100%

Des répondants qui pensent à refaire des études, plus de la moitié d'entre eux (59.9%) songent à changer de spécialité.

Est-ce dû à une mauvaise orientation ou au besoin de s'adapter au contexte économique ?

4.0 ACCEPTATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL PAR LE SECTEUR GENERAL

TABLEAU NO 33

Répartition des répondants d'après leur perception de leur acceptation par les étudiants du secteur général.

Acceptation	Pas du tout	difficilement	facilement	très bien accepté	TOTAL
N	11	40	111	180	342
%	3.2	11.7	32.5	52.6	100%

D'après les résultats du tableau 33, nous constatons que les ressortissants du secteur professionnel se sentent bien acceptés par le secteur général dans 85.1% des cas (32.5+52.6).

A première vue, il ne semble pas y avoir de malaise dû à la cohabitation des deux secteurs.

5. CONCLUSION

Avant d'entreprendre sa formation professionnelle, l'étudiant espère beaucoup en les possibilités que lui procurera sa formation. En conséquence, il fait un choix personnel du domaine de sa spécialisation; le plus souvent, les motifs de son orientation sont positifs. Malheureusement, près du quart des répondants, soit 21.3% (cf. T # 24) se dirigent vers le secteur professionnel avec une motivation plus ou moins valable.

Les résultats de l'enquête nous indiquent aussi que les ressortissants du secondaire professionnel sont satisfaits de la qualité de la formation qu'ils reçoivent, quoiqu'ils estiment que la formation pratique aurait avantage à être plus poussée. Ils reconnaissent aussi la nécessité d'avoir une bonne formation académique.

Suite à leur expérience sur le marché du travail, les ressortissants sont déçus par la situation de l'emploi. Certains pensent à se perfectionner et d'autres à changer d'orientation afin d'améliorer leur situation.

CHAPITRE IV

Analyse des relations existantes entre certains aspects de la situation des répondants.

1. INTRODUCTION

La première introduction de l'analyse (chapitres 1, 2 et 3) nous a permis d'identifier les éléments qui caractérisaient la situation des ressortissants du secondaire professionnel.

Ici, nous nous attarderons à mettre en relation les variables qui seraient susceptibles d'expliquer les caractéristiques de leur situation.

TABLEAU NO 34

Répartition des répondants d'après le sexe et le salaire.

SEXE \ SALAIRE		6999 et moins	7000 à 8999	9000 à 10,999	11,000 à 12,999	13,000 à 14,999	15,000 et plus	TOTAL
HOMME:	N	60	14	13	16	8	3	114
	%	21.20	4.95	4.59	5.65	2.83	1.06	40.28
FEMME:	N	99	31	24	9	1	5	169
	%	34.98	10.95	8.48	3.18	.35	1.77	59.72
TOTAL:	N	159	45	37	25	9	8	283
	%	56.18	15.9	13.07	8.83	3.18	2.83	100 %

17.12 - 5 - .0043: très significatif.

Il existe un lien certain entre la variable sexe et la variable salaire, la probebilité du test de corrélation nous le démontre. La nature du lien nous est en partie expliquée par le tableau de fréquence. Dès que le montant du salaire gagné prend de l'importance, le pourcentage des répondants de sexe masculin augmente, même si en nombre absolu les répondants de sexe féminin excède celui des répondants de sexe masculin. On constate donc une fois de plus que les hommes ont plus de chance d'obtenir un meilleur salaire que les femmes.

TABLEAU NO 35:

Répartition des répondants d'après la confiance qu'ils avaient en leur choix d'orientation et le fait de se sentir acceptés par le secteur de formation générale.

Confiance en l'utilité \ Acceptation		Pas du tout	difficilement	facilement	très bien accepté	TOTAL
ignoraient l'utilité	N	1	0	4	9	14
	%	.30	0	1.19	2.68	4.17
plus ou moins utile	N	0	9	10	12	31
	%	0	2.68	2.98	3.57	9.23
utile	N	4	19	58	63	144
	%	1.19	5.65	17.26	18.75	42.86
très utile	N	6	12	39	90	147
	%	1.79	3.57	11.61	26.79	43.75
TOTAL	N	11	40	111	174	336
	%	3.27	11.90	33.04	51.79	100 %

23,32 - χ^2 - .00552 : très significatif

La répartition des répondants,d'après la confiance qu'ils avaient en leur choix d'orientation et le fait de se sentir acceptés par le secteur de formation général, nous révèle une liaison assez forte entre les deux facteurs. Il semble que plus un sujet croyait en l'importance de sa formation, plus il se sentait accepté par les gens du secteur général. Nous serions portés à dire que l'idée d'acceptation est bien davantage fonction de la perception du ressortissant face à sa formation que de l'attitude des autres.

TABLEAU NO 36:

Répartition des répondants d'après leur confiance en leur choix et l'aide qu'ils ont reçue pour faire ce choix.

AIDE REÇUE / CONFIANCE EN L'UTILITE DE L'ORIENTATION		CHOIX PERSONNEL	ORIENTEUR	PERE	AMIS	AUTRES	TOTAL
Ignorais l'utilité	N	11	3	1	0	0	15
	%	3.05	.83	.28	0	0	4.16
Plus ou moins utile	N	29	1	0	0	5	35
	%	8.03	.28	0	0	1.39	9.7
Utile	N	134	8	1	6	6	155
	%	37.12	2.22	.28	1.66	1.66	42.94
Très utile	N	147	4	2	3	0	156
	%	40.72	1.11	.55	.83	0	43.21
TOTAL	N	321	16	4	9	11	361
	%	88.92	4.43	1.11	2.49	3.05	100 %

38.57 - 12 - .00012 : très significatif

Des données du tableau no 36, nous déduisons que les répondants qui, pour la plupart, avaient un choix personnel sans aide, avaient agi ainsi parce qu'ils croyaient en l'utilité de leur orientation (77.84% = 37.12 + 40.72).

Le peu de candidats qui a reçu l'aide d'un orienteur (16) ont aussi fait leur choix parce qu'ils accordaient de l'utilité à leur formation.

TABLEAU NO 37:

Répartition des répondants d'après l'aide que leur formation leur procure dans leur travail, et le fait de travailler ou non dans leur domaine de spécialisation.

Formation aide dans le travail \ travail même domaine que la formation		OUI	NON	TOTAL
Pas du tout	N	5	55	60
	%	1.9	20.91	22.81
Un peu	N	30	31	61
	%	11.41	11.79	23.19
Assez	N	41	15	56
	%	15.59	5.7	21.29
Beaucoup	N	70	16	86
	%	26.62	6.08	32.7
TOTAL	N	146	117	263
	%	55.51	44.49	100 %

85.5 - 3 - .0000 : très significatif

Nous n'avons pas été surpris de trouver un lien très fort entre le fait de travailler ou non dans sa spécialité et le fait de considérer la formation comme une aide dans le travail (p : .0000)

Cependant, il est intéressant de constater que 13.31% (1.9 + 11.41) des répondants travaillent dans leur spécialité mais n'accordent que peu ou pas d'utilité à la formation dans l'accomplissement de leur travail. On note aussi que 11.78% des répondants (5.7 + 6.08) considèrent leur formation comme une aide dans leur travail, même s'ils travaillent dans un autre secteur d'activités que celui de leur spécialisation.

TABLEAU NO 38:

Répartition des répondants d'après l'aide que leur formation leur procure dans leur travail et le fait de juger les techniques enseignées à jour ou non.

la formation aide dans le travail \ techniques à jour		OUI	NON	TOTAL
Pas du tout	N	30	21	51
	%	10.71	7.5	18.21
Un peu	N	30	32	62
	%	10.71	11.43	22.14
Assez	N	43	25	68
	%	15.36	8.93	24.29
Beaucoup	N	76	23	99
	%	27.14	8.21	35.36
TOTAL	N	179	101	280
	%	63.93	36.07	100 %

14.16;6 - 3 - .00270 : très significatif

Nous remarquons au tableau no 38 que la plupart des répondants, qui trouvent que les techniques enseignées sont à jour, évaluent leur formation comme un soutien dans la pratique de leur travail (27.14 + 15.36 = 42.50 %)

Il semble y avoir une contradiction pour un groupe de 10.71% des répondants qui jugent les techniques à jour mais qui ne trouvent pas que leur formation les aide dans leur travail: pour expliquer ce fait, nous pouvons facilement supposer que ces derniers ne travaillent pas dans leur spécialité.

TABLEAU NO 39:

Répartition des répondants d'après le fait qu'ils trouvent que la formation pratique correspond à la réalité et le fait qu'ils jugent les techniques enseignées à jour.

Techniques à jour / Formation pratique - la réalité		OUI	NON	TOTAL
Pas du tout	N	8	27	35
	%	3.08	10.38	13.46
Peu	N	41	30	71
	%	15.77	11.54	27.31
Assez	N	79	29	108
	%	30.38	11.15	41.54
Beaucoup	N	40	6	46
	%	15.38	2.31	17.69
TOTAL	N	168	92	260
	%	64.62	35.38	100 %

41,639 - 3 - .0000 : très significatif

La mise en relation du fait de juger les techniques à jour et du fait de les juger conforme à la réalité nous montre que les deux jugements suivent une même tendance. Si les répondants considèrent que les techniques sont à jour, il est fort probable qu'ils leur accorde une plus grande conformité avec la pratique réelle. (30.38 + 15.38 = 45.76). Par contre, 18.95% des répondants trouvent les techniques enseignées à jour mais les jugent pas du tout ou peu conforme à la réalité (3.08 - 15.77). L'explication qui nous vient à l'esprit serait que: les techniques enseignées sont en avance par rapport au milieu de travail, ou il y a un manque de coordination entre l'école et le marché du travail.

Et, émettant l'hypothèse que notre explication soit justifiée, l'école devrait-elle retarder son évaluation pour s'ajuster au secteur économique ou devrait-elle continuer à se tenir à jour et, par conséquent, forcer le ressortissant à s'adapter au sortir de l'école ?

TABLEAU NO 40:

Répartition des répondants d'après le fait qu'ils trouvent que la formation pratique correspond à la réalité et le fait qu'ils considèrent que leur rendement satisfait leur employeur.

Formation pratique = la réalité \ Satisfaction de l'employeur		Peu satisfait	Assez satisfait	Très satisfait	TOTAL
Pas du tout	N	0	10	27	37
	%	0	4.17	11.25	15.42
Peu	N	4	21	42	67
	%	1.67	8.75	17.5	27.92
Assez	N	0	42	56	98
	%	0	17.50	23.33	40.83
Beaucoup	N	1	9	28	38
	%	.42	3.75	11.67	15.83
TOTAL	N	5	82	153	240
	%	.42	34.17	63.75	100 %

13,587 - 6 - .0346 : significatif

Ce dernier tableau nous montre que les ressortissants du secteur professionnel estiment que leur employeur est satisfait ou très satisfait de leur rendement, indépendamment du fait que leur formation correspond ou non à la pratique. Selon ces résultats, le manque de correspondance entre la formation et la pratique ne semble pas être un facteur déterminant en ce qui a trait aux possibilités d'adaptation des ressortissants du secteur professionnel secondaire au marché du travail.

3. CONCLUSION

Les aspects qui ont été touchés dans cette dernière partie d'analyse se rapportent surtout à la perception des répondants vis-à-vis leur formation en rapport avec leur travail.

Nous avons découvert que, dans l'ensemble, les répondants perçoivent assez bien la formation qu'ils ont reçue. Si leur situation ne les satisfait pas, ils n'en attribuent pas la cause à leur formation.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

CHAPITRE V

CONCLUSION

C O N C L U S I O N

En regard de sa courte histoire, nous avons constaté que l'enseignement professionnel joue un rôle majeur dans l'équilibre du milieu social.

Au Québec, son développement en est au stade de consolidation du système. La critique est très sévère à son endroit, souvent on lui attribue la responsabilité de tous les problèmes que doivent affronter les ressortissants du secondaire professionnel.

A partir d'une enquête auprès d'un groupe de ressortissants, c'est à dire d'un échantillon de 1,000 ressortissants des écoles de la région de Chicoutimi, nous avons mis en évidence certains aspects de leur situation.

Ce travail d'enquête et d'analyse nous révèle que la situation de la plupart des ressortissants est peu enviable. Ils éprouvent beaucoup de difficulté à obtenir du travail; souvent, ils doivent accepter des emplois dans d'autres secteurs d'activités que celui de leur spécialisation. Cependant, ils n'en attribuent pas la cause au type de formation qu'ils ont reçue. Les commentaires recueillis à la suite du questionnaire nous indiquent qu'ils sont déçus par l'attitude des employeurs à leur égard et

du nombre restreint des ouvertures du marché du travail. En ce qui a trait à leur salaire, ils se retrouvent dans la classe de gains qui se situe au niveau du salaire minimum. Alors, du point de vue des possibilités d'emploi et des conditions salariales, les ressortissants font face à des problèmes qui relèvent directement de la situation économique de la région. Les problèmes relatifs à la situation d'emploi peuvent cependant avoir été grossis par le fait que notre échantillon comprenait 32.5% des répondants qui ne se destinaient pas à l'emploi.

Pour les répondants qui se destinaient à l'emploi, nous avons retenu que leurs démarches ne semblaient pas être faites d'une façon systématique. Ils démontrent une certaine dépendance vis-à-vis leur entourage pour s'intégrer au marché du travail, le stage apparaît comme facteur de facilitation lors de l'obtention d'un premier emploi.

La stabilité des emplois n'a pu être évaluée vu une erreur de formulation du questionnaire d'enquête. Par contre, les motifs de changement qui ont pu être déterminés sont: le manque de travail et l'insatisfaction dû au fait de travailler dans un secteur autre que celui de leur spécialité. Ce dernier facteur devient très important si l'on songe que des répondants ne travaillaient pas dans le domaine de leur formation.

Le fait de ne pouvoir travailler dans son secteur de spécialisation implique de l'insatisfaction chez le ressortissant; cela peut même occasionner l'abandon d'un emploi, d'où la nécessité d'adapter le choix des options offertes aux besoins économiques, risquant ainsi

de brimer la liberté de choix de l'individu.

En égard de la situation économique de la région de Chicoutimi, l'offre de formation ne semble pas correspondre aux besoins de l'emploi. Ou, plus simplement, l'offre de main-d'oeuvre excède les emplois disponibles en terme de nombre d'emplois. Tant qu'à la nature et à la qualité de la formation donnée, elle ne semble pas répondre aux attentes des ressortissants en leur procurant les habiletés et les connaissances exigés par les employeurs. Puisque selon leur propre évaluation, ils estiment que leur rendement satisfait leur employeur, les principaux reproches que les répondants adressent à l'endroit de leur formation sont les suivants: les techniques enseignées diffèrent quelque peu des méthodes utilisées dans la réalité, et le temps de formation pratique (atelier) n'est pas suffisant pour acquérir de la confiance en soi. Ils ne se sentent pas dévalorisés parce qu'ils ont reçu une formation de type secondaire professionnel, car leur choix a été motivé par la confiance qu'ils avaient en l'utilité de leur formation.

Sauf pour un groupe de 25% des répondants, les candidats qui se dirigent au professionnel constituent, au départ, des éléments positifs pour le secteur. L'énoncé de politique du Ministère de l'éducation en 1980, qui propose d'ouvrir aux jeunes de meilleurs débouchés, d'accroître la motivation des élèves et de favoriser la mobilité professionnelle, devrait permettre au système d'enseignement profes-

fessionnel de jouer son rôle et de répondre aux besoins du milieu.

Cependant, une attention particulière devrait être accordée au groupe de candidats qui s'orientent au professionnel sans motivation valable.

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, Marc, Relance, octobre 1978, juin 1980, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, secteur de la planification.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, présidé par Mgr. Alphonse-Marie Parent, décembre 1964, tome II.

FOURNIER, Marcel, Entre l'école et l'usine, édition coopérations Albert Martin, centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.), dépot légal: bibliothèque nationale du Québec, 1er septembre 1980, en co-édition avec la C.E.Q., 113 p.

GREGOIRE, Gilles-André, secrétaire général de l'AIES, Le livre vert et la formation professionnelle, Prospective, volume 14, nos 1 & 2, février, avril 1978.

HARAMEIN, A., Perturbations scolaires, Etudes expérimentales de certains de leurs facteurs, ed. Delachaux et Niestlé, Neuchatel (Suisse), diffusion en France, Delachaux et Niestlé, 1965, 192 pages.

BEAULNE, Pauline, Plus grande ouverture, La revue scolaire, septembre 1974, volume XXIV, numéro 1.

PIGOTT, Arthur V., l'Education et l'emploi, Etude no 9, conférence canadienne sur l'éducation, Ottawa, 1962, 96 p.

RIOUX, Lionel, PONTON, Marcel, Philosophie de l'Education, textes choisis, 1968, 312 p.

RAPPORT DU COMITE D'ETUDES SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE 1962, Gouvernement du Québec, 1962.

TREMBLAY, Noël, La formation des maîtres en enseignement professionnel, Etude comparative, 1974, maîtrise présentée à l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, janvier 1974.

LA SITUATION, La revue scolaire, octobre 1973, numéro 2, article tiré du mémoire de la fédération des commissions scolaires du Québec.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1

Module de l'enseignement professionnel

Chicoutimi, le 28 mars 1981

Bonjour,

Tu trouveras ci-joint un questionnaire qui est destiné aux finissants de l'année scolaire 1978-79 et 1979-80 des établissements d'enseignement secondaire du Saguenay-Lac-St-Jean. Ce questionnaire fait partie d'une enquête dont le but est de déterminer le niveau de concordance entre la formation professionnelle au niveau secondaire et l'emploi, au Saguenay-Lac-St-Jean. Notre recherche fait suite à la difficulté qu'auraient eu certains diplômés à se trouver un emploi dans le domaine de leur spécialisation et à leur insatisfaction.

Le questionnaire est anonyme et de plus restera confidentiel. Les résultats de notre étude porteront seulement sur des groupes, jamais sur des individus, et ne seront utilisés qu'à des fins statistiques.

Nous te serions reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire et de nous le faire parvenir dans les meilleurs délais (avant le 15 avril 1981), dans l'enveloppe affranchie ci-jointe, car sans ton aide notre étude ne pourra être réalisée.

Merci de ta collaboration.

Khamlay Mounivongs,
responsable de l'étude
Université du Québec à Chicoutimi

Amadou Cissé, chercheur

Lise Tufour, assistante de recherche

DIRECTIVES: Encercler un numéro correspondant à ton choix.

Ne rien écrire dans cette colonne

I. Informations générales

1. Ton âge

16 - 17 ans	1	8
18 - 19 ans	2	
20 - 21 ans	3	
22 et plus	4	

2. Ton sexe

masculin	1	9
féminin	2	

3. En quelle année as-tu terminé tes études?

juin 1978	1	10
juin 1979	2	
juin 1980	3	

4. A quel niveau de scolarité avais-tu terminé tes études?

sec. III	10 ans	1	11
sec. IV	11 ans	2	
sec. V	12 ans	3	
sec. VI	13 ans	4	

5. Dans quel secteur étais-tu?

professionnel court	1	12
professionnel long	2	
autre (préciser)	3	

6. A quel endroit se situe l'école que tu fréquentais?

Chicoutimi	1	13
Jonquière	2	
La Baie	3	
Alma	4	
St-Félicien	5	
Roberval	6	
Autre (préciser)	7	

Ne rien écrire dans cette colonne

7. Quel est ton lieu de travail actuel?

Chicoutimi	1	14
Jonquière	2	
Alma	3	
La Baie	4	
St-Félicien	5	
Roberval	6	
Autre (préciser)	7	

8. Quelles sont les dernières études faites par votre père et votre mère? (encercle un seul chiffre par colonne)

	Père	Mère	
Elémentaire (1ère à 4ième année)	1	1	15
Elémentaire (5e à 7e année)	2	2	16
Cours de métier après l'élémentaire	3	3	
Etudes secondaires (8e et 9e année)	4	4	
Etudes secondaires (10e et 12e année)	5	5	
Formation professionnelle après secondaire (ex.: Technologie, école normale, sciences infirmières)	6	6	
Baccalauréat es Arts (collège classique)	7	7	
Diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat)	8	8	
Diplôme universitaire de 2e et 3e cycle	9	9	

Ne rien écrire dans cette colonne

II. Informations spécifiques

9. Travailles-tu actuellement? 17

Oui	1
Non	2

10. Si non que fais-tu? 18

Je suis étudiant à temps plein	1
Je reste à la maison	2
Je suis en chômage	3
J'étudie à temps partiel	4
Autre (préciser)	5

11. Si tu ne travailles pas actuellement, est-ce que as occupé un emploi depuis la fin de tes études? 19

Oui	1
Non	2

12. Si oui, pendant combien de temps? 20

Moins de 6 mois	1
7 mois à 1 an	2
1 an à 2 ans	3
2 ans à 3 ans	4
plus de 3 ans	5

13. Si oui, travailles-tu dans ta spécialité ou ton métier? 21

Oui	1
Non	2

14. Qui t'a aidé à choisir ta spécialité? 22

J'ai choisi moi-même	1
Mon orienteur	2
Mon père	3
Mes amis	4
Autre (préciser)	5

Ne rien écrire dans cette colonne

15. En choisissant cette branche d'études, pensais-tu que cela te serait utile, plus tard?

23

Je ne savais pas du tout l'utilité	1
Plus ou moins utile	2
Utile	3
Très utile	4

16. Est-ce que ta formation t'a aidé à obtenir un emploi?

24

Très difficilement	1
Difficilement	2
Facilement	3
Très facilement	4

17. Comment as-tu appris l'existence de ton emploi?

25.

Par les journaux	1
Centre de main-d'oeuvre	2
Par l'intermédiaire d'un ami	3
Par l'intermédiaire d'un professeur	4
Par l'intermédiaire d'un membre de la famille	5
J'avais fait un stage au même endroit	6
Autre (préciser) _____	7

18. Quelles démarches principales as-tu entrepris pour obtenir ton emploi?

26

J'avais fait des demandes à tout hasard	1
Je me suis adressé en personne au lieu de travail où j'avais fait mon stage	2
Je me suis adressé en personne au lieu de travail à tout hasard	3
J'ai participé à un concours d'offre d'emploi	4
Autre (préciser) _____	5

19. Est-ce que ta formation t'a aidé dans la pratique de ton travail?

27

Pas du tout	1
Un peu	2
Assez	3
Beaucoup	4

Ne rien écrire dans cette colonne

20. Combien de fois as-tu changé de travail depuis que tu es sorti de l'école? 28

Moins de 3 fois	1
4 à 5 fois	2
6 à 7 fois	3
plus de 7 fois	4

21. Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à changer d'emploi? 29

Sans travail	1
Insatisfaction de l'employeur	2
Insatisfaction de l'intéressé	3
Ne correspond pas à ma formation	4
Autre (préciser) _____	5

22. Dans laquelle des classes suivantes se situe ton salaire? 30

6999 et moins	1
7000 à 8999	2
9000 à 10999	3
11000 à 12999	4
13000 à 14999	5
15000 et plus	6

23. Qu'est-ce qui t'a incité à choisir ta spécialité? 31

C'était le métier de mon père	1
Certaines de mes connaissances exerçaient ce métier	2
Un conseiller en orientation	3
La courte durée du cours	4
Espoir de trouver un emploi facilement	5
Possibilité d'obtenir de très bons salaires	6
C'est dû au hasard	7
Autre (préciser) _____	8

24. Durant tes études, est-ce que tu as trouvé que le temps consacré à la pratique a été approprié? 32

Trop court	1
Assez court	2
Long	3
Très long	4

Ne rien écrire dans cette colonne

25. Si tu as déjà travaillé dans ta spécialité, trouves-tu que ta formation pratique (atelier) correspond au travail effectué? 33.

Pas du tout	1
Peu	2
Assez	3
Beaucoup	4

26. Comment considères-tu la formation académique (français, anglais, math) que tu as reçue? (encercler un seul chiffre). 34

Très peu utile	1
Peu utile	2
Assez utile	3
Utile	4
Très utile	5

27. D'après toi, est-ce que les professeurs qui ont enseigné dans ta spécialité sont: 35

Très peu compétents	1
Peu compétents	2
Assez compétents	3
Compétents	4
Très compétents	5

28. Etant donné que tu étais au secteur professionnel, penses-tu que tu étais accepté par tes collègues du secteur général? 36

Pas du tout	1
Accepté difficilement	2
Accepté facilement	3
Très bien accepté	4

29. Trouves-tu que les méthodes et les techniques qu'on t'a enseignées sont à jour par rapport aux exigences de ton employeur? 37

Oui	1
Non	2

Ne rien écrire dans cette colonne

30. As-tu l'impression que ton employeur est satisfait de ton travail?

Pas du tout	1	38
Peu satisfait	2	
Assez satisfait	3	
Très satisfait	4	

31. Si tu n'es pas présentement aux études, as-tu l'intention d'y retourner?

Oui	1	39
Non	2	

32. Si oui, dans quel domaine?

Dans le même domaine (formation actuelle)	1	40
Dans un autre domaine	2	

Commentaires sur la formation

_____

_____

_____